



FINANCE mercredi 07 septembre 2011

# Les Suisses connaissent mal leur caisse de pension mais l'apprécient

Emmanuel Garessus Zurich

## Critères de choix d'une caisse de pension

Si vous pouviez choisir vous-mêmes votre caisse de pension, quels seraient les principaux critères?				
en %	pas important	ne sait pas/ pas de réponse	neutre	important
Sécurité du capital	4	1	9	86
Documents aisés à comprendre	5	1	13	81
Bon conseil	7	1	12	80
Bon rendement	7	3	12	78
Transparence	8	1	13	78
Entreprise connue et bonne image	22	1	20	57
Prestations complémentaires nombreuses	28	7	27	38

SOURCE: AXA INVESTMENT MANAGERS, SONDAGE ISOPUBLIC

> **Prévoyance** Les assurés ont très peu de contacts avec leur institution, selon un sondage

> **La sécurité prime sur le rendement**

Presque un quart des personnes interrogées ne sait pas dans quelle caisse de pension se trouve son épargne prévoyance. Cette ignorance est particulièrement répandue auprès des jeunes. D'ailleurs, plus de la moitié des sondés n'ont jamais eu de contact personnel avec leur caisse de pension, selon un sondage représentatif réalisé en mai auprès de 1051 personnes (706 actifs et 345 retraités) par Isopublic et Axa IM.

Pour la plupart des Suisses, l'épargne du deuxième pilier constitue l'essentiel de la fortune. Et lors d'un entretien d'embauche, selon l'âge du candidat, la caisse de pension devrait être un thème au moins aussi important que le salaire. Pourtant, le degré de connaissances des assurés est bien mince, a déclaré Werner Rutsch, responsable des affaires institutionnelles auprès d'Axa Investment Managers, lors d'une conférence de presse mardi à Zurich. Il faut préciser que le sondage se veut représentatif, mais ne distingue pas entre les systèmes d'assurance vie collective et de caisse de pension autonome.

L'absence de contact avec la caisse de pension s'explique peut-être par le fait que l'employeur (35%) est la première source d'information, selon Werner Rutsch. Celui-ci observe tout de même que seuls 25% contactent la caisse de pension alors que le devoir d'informer est ancré dans la loi depuis la récente révision de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle. Etonnamment, dans cette recherche d'informations, Internet est sous-utilisé (8%) et ne dépasse guère la famille et les amis (7%) ou les collègues de travail (4%).

Le rapport annuel de la caisse de pension n'a guère plus de succès en tant que source d'information (6%). Toutefois, 86% disent connaître ce document, un tiers le consulte attentivement, les autres le parcourent et 1% le jette à la poubelle...

Les trois quarts des assurés ont déjà entendu parler du degré de couverture et 65% du taux de conversion. Pourtant ce dernier a fait l'objet d'une votation fédérale en mars 2010 qui a été abondamment suivie et commentée dans les médias. Enfin, seuls 45% peuvent décrire ce que signifie la primauté des prestations.

Le faible degré de connaissances ne réduit pas la confiance dans le deuxième pilier. Seul un quart des sondés choisirait un autre système que le versement obligatoire au deuxième pilier. 58% disent avoir confiance dans leur caisse de pension et 23% sont «neutres» à ce sujet. Mais un tiers des sondés doute du succès des placements de la caisse de pension.

La confiance règne, mais 47% peuvent très bien s'imaginer choisir eux-mêmes leur caisse de pension. «L'interprétation est difficile. Ce pourcentage indique surtout que ce n'est pas un thème d'actualité particulièrement brûlant», selon Werner Rutsch.

La priorité des assurés à l'égard de leur caisse de pension, c'est la sécurité. Etrangement, l'obtention de documents simples et compréhensibles arrive en seconde position et devance même la performance. L'image de la caisse de pension et l'octroi de prestations surobligatoires arrivent loin derrière.

Pour Werner Rutsch, la quête de documents lisibles est parfaitement compréhensible à l'égard d'un thème aussi complexe que la prévoyance professionnelle. Au moins, ils sont 77% à dire qu'ils sont plutôt bien à très bien informés sur le deuxième pilier.